



ANNEXE DES FRAIS BANCAIRES

OCTOBRE 2023

INTRODUCTION

Dans un souci de transparence et de clarté, cette annexe Frais Bancaires présente les différents tarifs des services proposés par Banque Havilland S.A. (ci-après « Banque Havilland ») en fonction des besoins de ses clients.

Pour toute question relative aux Frais Bancaires, nous vous invitons à contacter votre chargé de clientèle qui se fera un plaisir de vous répondre.

LISTE DES SERVICES

Services de Gestion Discrétionnaire	4
Services de Gestion Conseil	7
Frais de Transaction	8
Frais de Garde	11
Frais de Services de Paiement	11
Frais de Compte Courant	13
Frais de Gestion de Compte	14
Conditions Particulières	15

SERVICES DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE¹

Nos services de gestion discrétionnaire ont été conçus pour nos clients qui souhaitent confier la gestion de leurs actifs à nos experts. Ces derniers définissent et mettent en place une stratégie d'investissement qui répond aux besoins et objectifs financiers de nos clients.

Notre équipe s'occupera au quotidien de la gestion du portefeuille et sera en contact régulier avec les clients concernant d'éventuelles mises à jour relatives aux performances, aux évaluations ou autres.

Banque Havilland propose cinq types de mandat discrétionnaire, détaillés ci-dessous.

Pour plus d'informations sur ces mandats, nous vous invitons à consulter notre brochure sur les services d'investissement.

MANAGED FUNDS PORTFOLIO

Le *Managed Funds Portfolio* vise exclusivement à investir dans une large sélection de fonds avec, pour chaque portefeuille, une stratégie de répartition des actifs basée sur le profil d'investissement et de risque du client.

Nos clients bénéficient de l'expérience, de la perspicacité et de la discipline du Comité d'investissement de Banque Havilland. Un processus d'investissement rigoureux permet de soigneusement sélectionner un ensemble de gestionnaires d'actifs et de fonds de placement collectif.

VALEUR DU PORTEFEUILLE	RENDEMENT	DÉFENSIF	ÉQUILIBRÉ	FRAIS ANNUELS	
				CROISSANCE	ACTION
JUSQU'A 500 000 EUR	1.00%	1.30%	1.50%	1.70%	2.00%
500 000 - 1 000 000 EUR	0.90%	1.20%	1.40%	1.50%	1.80%
1 000 000 - 2 500 000 EUR	0.80%	1.00%	1.20%	1.30%	1.60%
2 500 000 - 5 000 000 EUR	0.70%	0.80%	1.00%	1.10%	1.40%
5 000 000 EUR +	0.60%	0.70%	0.80%	1.00%	1.20%
FRAIS MINIMUM	2 500 EUR	3 000 EUR	3 500 EUR	4 000 EUR	4 500 EUR

¹ Les services de gestion discrétionnaire appliquent des frais globaux incluant les frais de tous les services de gestion et d'administration de votre portefeuille, les transactions effectuées dans le cadre de la gestion du portefeuille, les frais de garde et les opérations sur titres.

Les frais sont calculés sur les actifs bruts, y compris les liquidités. Ce calcul est basé sur le solde du compte en fin de mois et est perçu trimestriellement à terme échu par prélèvement direct sur le compte.

La TVA applicable sera ajoutée et les frais de tiers seront facturés séparément.

SERVICES DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE (SUITE)

STRATEGIC PORTFOLIO

Le *Strategic Portfolio* est l'offre de gestion discrétionnaire standard de Banque Havilland. Composé à 100% d'ETF, il permet à nos clients d'obtenir une stratégie de répartition des actifs rentable et durable ainsi que de bénéficier de notre expertise lors de la répartition des actifs.

Nos clients bénéficient d'un rééquilibrage dynamique et d'une répartition tactique des actifs.

VALEUR DU PORTEFEUILLE	FRAIS ANNUELS					
	OBLIGATION	CONSERVATEUR	DÉFENSIF	ÉQUILIBRÉ	AGRESSIF	ACTION
100 000 - 500 000 EUR	0.70%	0.80%	0.90%	1.10%	1.30%	1.50%
500 000 - 1 000 000 EUR	0.65%	0.75%	0.80%	1.00%	1.20%	1.35%
1 000 000 - 2 500 000 EUR	0.55%	0.65%	0.75%	0.90%	1.05%	1.25%
2 500 000 - 5 000 000 EUR	0.50%	0.60%	0.65%	0.80%	0.95%	1.10%
5 000 000 EUR +	0.40%	0.50%	0.55%	0.65%	0.80%	0.90%
FRAIS MINIMUM	2 000 EUR	2 500 EUR	3 000 EUR	3 500 EUR	4 000 EUR	4 500 EUR

HIGH-QUALITY GLOBAL MEGATREND PORTFOLIO

Le *High-Quality Global Megatrend Portfolio* est un portefeuille d'actions composé de 25 à 40 titres soigneusement sélectionnés par notre équipe d'experts.

Nous avons la conviction que les entreprises de qualité qui bénéficient des grandes tendances mondiales prendront de la valeur pendant de nombreuses années ; nous voulons que nos clients en tirent profit.

VALEUR DU PORTEFEUILLE	FRAIS DE GESTION PAR ANNÉE
JUSQU'À 500 000 EUR	1.85%
500 000 - 1 000 000 EUR	1.70%
1 000 000 - 2 500 000 EUR	1.50%
2 500 000 - 5 000 000 EUR	1.35%
5 000 000 EUR +	1.10%
FRAIS MINIMUM	4 500 EUR

SERVICES DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE (SUITE)

DIVIDEND KINGS PORTFOLIO

Le *Dividend Kings Portfolio* est un portefeuille d'actions individuelles, fiables et à haut rendement sélectionnées sur une base quantitative, afin de fournir une croissance du capital et un niveau de revenu sur le long terme supérieur à la moyenne.

Outre la priorité accordée aux revenus, nous sélectionnons des actions qui présentent des bases saines, un bilan solide et des dividendes durables et croissants, couverts par les bénéfices et les flux de trésorerie.

VALEUR DU PORTEFEUILLE	FRAIS DE GESTION PAR ANNÉE
JUSQU'À 500 000 EUR	1.85%
500 000 - 1 000 000 EUR	1.70%
1 000 000 - 2 500 000 EUR	1.50%
2 500 000 - 5 000 000 EUR	1.35%
5 000 000 EUR +	1.10%
FRAIS MINIMUM	4 500 EUR

MANDAT SUR MESURE

Le mandat sur mesure offre à nos clients un portefeuille d'investissement personnalisé défini conformément au mandat et au profil convenu.

Le portefeuille personnalisé comprend une variété d'instruments sélectionnés et utilisés pour atteindre une diversification appropriée, y compris les actions, les ETF, les options, les warrants, les produits structurés, les obligations, les devises étrangères, etc.

VALEUR DU PORTEFEUILLE	FRAIS ANNUELS
INVESTISSEMENT MINIMUM 5 000 000 EUR	SELON ACCORD

SERVICES DE GESTION CONSEIL²

Notre service de conseil s'adresse plus spécifiquement aux clients qui souhaitent conserver un certain niveau d'implication dans le processus de prise de décision de leurs investissements et dans la gestion de leur portefeuille. Des conseils d'experts personnalisés seront fournis pour la gestion du portefeuille et la décision finale d'investissement sera prise par le client.

Nos clients peuvent également bénéficier de recommandations thématiques en temps utile, d'un suivi continu et de conseils en investissement sur différentes catégories d'actifs.

Nous vous invitons à consulter notre brochure dédiée aux services d'investissement pour une description détaillée des différents services inclus dans les offres de conseil Standard et Premium.

COMMISSION DE MANDAT DE GESTION CONSEIL

VALEUR DU PORTEFEUILLE	SERVICE STANDARD FRAIS PAR AN	SERVICE PREMIUM FRAIS PAR AN
JUSQU'À 750 000 EUR	0.60%	1.00%
750 000 - 2 500 000 EUR	0.50%	0.80%
2 500 000 - 5 000 000 EUR	0.40%	0.70%
5 000 000 - 10 000 000 EUR	0.30%	0.60%
10 000 000 EUR +	SELON ACCORD	SELON ACCORD
FRAIS MINIMUM	2 500 EUR	5 000 EUR

² Les frais relatifs aux services de conseil couvrent les conseils fournis.

Les frais sont calculés sur les actifs bruts du client, y compris les liquidités.

Le calcul est basé sur le solde du compte en fin de mois et est perçu trimestriellement à terme échu par prélèvement automatique sur le compte.

La TVA applicable sera ajoutée et les frais de tiers sont facturés séparément.

FRAIS DE TRANSACTION³

Banque Havilland assure l'exécution des transactions sur la plupart des marchés et pour toutes les catégories d'actifs.

Les transactions sont gérées de manière efficace et fiable selon les principes de la meilleure exécution et intègrent tous les éléments du processus de trading, c'est-à-dire ordre, exécution, règlement et rapports.

Les clients ayant un statut professionnel peuvent être mis en contact direct avec nos spécialistes présents en salle des marchés. Notre équipe se tient à la disposition des clients pour discuter de la situation des marchés, fournir des informations sur des actions et marchés et examiner des ordres complexes.

OBLIGATIONS ET TITRES ASSIMILÉS

FRAIS PAR TRANSACTION	
JUSQU'À 100 000 EUR	0.80%
100 000 - 250 000 EUR	0.50%
250 000 - 500 000 EUR	0.40%
500 000 EUR +	0.35%
FRAIS MINIMUM	100 EUR

ACTIONS, FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE ET TITRES SIMILAIRES

FRAIS PAR TRANSACTION	
JUSQU'À 100 000 EUR	1.40%
100 000 - 250 000 EUR	1.00%
250 000 - 500 000 EUR	0.80%
500 000 EUR +	0.40%
FRAIS MINIMUM	150 EUR

OPTIONS ET CONTRATS À TERME NÉGOCIÉS EN BOURSE

FRAIS PAR TRANSACTION	
PAR CONTRAT	10 EUR
FRAIS MINIMUM	120 EUR

³ Les frais de transaction sont calculés sur le montant brut total de la transaction et sont déduits lors de l'exécution sur les marchés suivants : Amérique - États-Unis, Canada ; Asie - Japon, Hong Kong ; Europe - Belgique, Finlande, France, Allemagne, Irlande, Italie, Royaume-Uni, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Danemark, Norvège, Suède, Suisse. Pour les autres marchés, des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.

Nous attirons votre attention sur le fait que les frais de livraison à des tiers, les frais d'émission, les frais de bourse, le droit de timbre (le cas échéant) et les coûts des produits ne sont pas inclus dans nos frais de transaction.

FRAIS DE TRANSACTION (SUITE)

PRODUITS STRUCTURÉS

FRAIS PAR TRANSACTION	
JUSQU'À 100 000 EUR	1.40%
100 000 - 250 000 EUR	1.00%
250 000 - 500 000 EUR	0.80%
500 000 EUR +	0.40%
FRAIS MINIMUM	100 EUR

FONDS OBLIGATAIRES ET FONDS MONÉTAIRES

FRAIS PAR TRANSACTION	
JUSQU'À 250 000 EUR	0.60%
250 000 - 500 000 EUR	0.50%
500 000 EUR +	0.45%
FRAIS MINIMUM	100 EUR

FONDS DE PLACEMENT COLLECTIF

FRAIS PAR TRANSACTION	
JUSQU'À 250 000 EUR	1.15%
250 000 - 500 000 EUR	0.90%
500 000 EUR +	0.80%
FRAIS MINIMUM	100 EUR

FONDS D'INVESTISSEMENT ALTERNATIFS

FRAIS PAR TRANSACTION	
JUSQU'À 250 000 EUR	2.00%
250 000 - 500 000 EUR	1.50%
500 000 EUR +	1.25%
FRAIS MINIMUM	150 EUR

FRAIS DE TRANSACTION (SUITE)

AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

FRAIS PAR TRANSACTION	
DCI, TOTAL RETURN SWAPS ET TITRES SIMILAIRES	SELON ACCORD
FRAIS MINIMUM	150 EUR

MÉTAUX PRÉCIEUX

FRAIS PAR TRANSACTION	
JUSQU'À 50 000 EUR	1.50%
50 000 EUR +	1.00%
FRAIS MINIMUM	125 EUR

OPTIONS DE CHANGE

FRAIS PAR TRANSACTION	
JUSQU'À 250 000 EUR	5.00%
250 000 - 500 000 EUR	3.75%
500 000 - 1 000 000 EUR	2.50%
1 000 000 EUR +	1.25%
FRAIS MINIMUM	200 EUR

FRAIS DE GARDE⁴

FRAIS DE GARDE

	FRAIS PAR ANNÉE
TOUS LES COMPTES	0.40%
FRAIS MINIMUM	250 EUR

Applicable à tous les clients, à l'exception de ceux ayant octroyé un mandat de gestion discrétionnaire.

FRAIS RELATIFS AUX SERVICES DE PAIEMENT

FRAIS DE TRANSACTION

	PAR TRANSACTION
TRANSACTION CHF/EUR/GBP	GRATUIT
AUTRES DEVISES	0.75%
- Minimum par transaction	100 EUR
- Maximum par transaction	250 EUR

Des frais de traitement supplémentaires de 20 euros seront facturés pour les ordres de paiement manuels émis par fax, e-mail, courrier ou déposés au guichet de Banque Havilland.

Pour toute dépense interne extraordinaire, notamment dans le cadre d'opérations de paiement (p. ex. informations, documents demandés, etc.), des frais d'au minimum 250 euros par heure, ou équivalent dans la devise concernée, seront facturés. Sur demande, le remettant paiera la totalité des frais de transaction ("OUR"). L'opération de paiement aura une tarification différente si le remettant sélectionne ("OUR").

⁴ Les frais sont calculés sur les actifs bruts du client, y compris les liquidités.

Ce calcul est basé sur le solde du compte en fin de mois et est perçu trimestriellement à terme échu par prélèvement automatique sur le compte.

La TVA applicable sera ajoutée. Banque Havilland se réserve le droit de facturer des frais supplémentaires pour les titres entraînant des dépenses administratives exceptionnelles (par exemple, les titres sans source de prix fiable ou les titres sans valeur, d'autres titres non standard).

FRAIS RELATIFS AUX SERVICES DE PAIEMENT (SUITE)

SERVICES DE PAIEMENT SUPPLÉMENTAIRES ET AUTRES

PAR TRANSACTION	
RÉVOCATION DE L'ORDRE DE PAIEMENT SUR DEMANDE	150 EUR
NOTIFICATION PAR LA BANQUE D'UN REFUS JUSTIFIÉ D'UN ORDRE DE PAIEMENT	150 EUR
RECOUVREMENT D'UNE OPÉRATION DE PAIEMENT EN RAISON D'INSTRUCTIONS DE PAIEMENT INCORRECTES	175 EUR

RETRAIT D'ESPÈCES⁵

PAR TRANSACTION	
TOUS RETRAITS	0.60% (DU MONTANT DU RETRAIT)
FRAIS MINIMUM POUR TOUTES LES DEVISES	250 EUR

TRANSFERT DE TITRES

PAR POSITION	
SORTIE (OUT)	200 EUR
ENTRÉE (IN)	GRATUIT

⁵ Facturé au moment de la transaction.

FRAIS DE COMPTE COURANT

DÉCOUVERTS NON AUTORISÉS⁵

PAR ANNÉE	
INTÉRÊTS À PAYER SUR LES DÉCOUVERTS NON AUTORISÉS	TAUX DE RÉFÉRENCE PLUS 7.00%

TAUX DE DÉPÔT À TERME

TAUX DE TRANSACTION	
INTÉRÊTS	SELON ACCORD ENTRE LA BANQUE ET LE CLIENT
FRAIS DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ (LA BANQUE PEUT, À SA SEULE DISCRÉTION ET DANS DES CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES, AUTORISER UN REMBOURSEMENT ANTICIPÉ)	COÛT DE REFINANCEMENT ⁶ DE LA BANQUE PLUS 200 EUR DE FRAIS ADMINISTRATIFS

FRAIS DE MISE EN PLACE D'UN PRÊT (NOUVEAUX CONTRATS ET MODIFICATIONS)

L'accès au financement est un élément essentiel de la relation avec une banque privée. Banque Havilland propose à ses clients une large gamme de solutions de crédit, telles que des prêts garantis par des titres, des prêts hypothécaires résidentiels, des financements spécialisés et des financements sur mesure.

Pour plus d'information, nous vous invitons à contacter votre chargé de clientèle.

PAR TRANSACTION	
PRÊT LOMBARD	2.00%
PRÊT HYPOTHÉCAIRE	SELON ACCORD

⁵ L'intérêt débiteur sur les découverts est calculé quotidiennement sur le solde négatif du compte courant. Il est calculé sur le nombre réel de jours, 360 ou 365 selon le cas, et comptabilisé sur le compte courant le dernier jour ouvrable de chaque mois. Le taux de référence est la moyenne mensuelle du taux de référence quotidien fixé le dernier jour bancaire du mois précédent et ramené à zéro s'il est négatif.

⁶ Le calcul de ce coût est basé sur les taux de dépôt que la Banque propose à ses clients et qui sont applicables pour la période restant à courir jusqu'à la date finale de remboursement du dépôt à terme. Ce coût correspond à la différence entre les taux de dépôt (proposés par la Banque à ses clients et applicables à la date de réception de l'ordre de retrait) et le taux du dépôt, multipliée par la valeur nominale des dépôts et par la période de l'année restant à courir jusqu'à la date d'échéance du dépôt.

FRAIS DE GESTION DE COMPTE⁷

FRAIS DE TENUE DE COMPTE⁷

Personnes physiques

	PAR ANNÉE
JUSQU'À 1 000 000 EUR	2 500 EUR
1 000 000 EUR +	1 000 EUR

Personnes morales

	PAR ANNÉE
JUSQU'À 1 000 000 EUR	3 000 EUR
1 000 000 EUR +	1 500 EUR

FRAIS DE CLÔTURE DE COMPTE

	PAR COMPTE
PERSONNES PHYSIQUES	750 EUR
PERSONNES MORALES	1 000 EUR

FRAIS POUR DEMANDE SPÉCIALE

	PAR COMPTE
CONFIRMATION DU SOLDE DU COMPTE	250 EUR
RELEVÉ D'INFORMATION FISCAL	250 EUR
LEI (LEGAL ENTITY IDENTIFIER)	500 EUR
RÉÉDITION DE DOCUMENTS / DÉCLARATIONS	150 EUR PAR HEURE (MINIMUM UNE HEURE)

⁷ Les frais sont prélevés sur une base trimestrielle à terme échu.

FRAIS DE GESTION DE COMPTE (SUITE)

FRAIS RELATIFS A L'ACCÈS AUX SERVICES BANCAIRES EN LIGNE

PAR COMPTE	
ACCÈS AUX SERVICES BANCAIRES EN LIGNE	GRATUIT

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- La présente annexe est à lire conjointement avec la version en vigueur des conditions générales de vente (CGV) de Banque Havilland.
- La présente annexe est établie par Banque Havilland. Banque Havilland se réserve le droit de modifier à tout moment la présente annexe ainsi que sa gamme de produits et de services, conformément à ses CGV (y compris leurs éventuelles annexes) ou à des dispositions distinctes.
- La présente annexe ne couvre pas l'ensemble de nos produits et services. Pour de plus amples informations sur les produits et services proposés par Banque Havilland, nous vous invitons à contacter votre chargé de clientèle.
- La présente annexe n'est pas exhaustive. Les tarifs indiqués dans le présent document excluent tous les frais de tiers liés à des transactions qui ne sont pas expressément mentionnés dans ce document (par exemple : frais postaux, fax, frais de banque correspondante et prélèvements d'impôts étrangers), qui vous seront facturés séparément.
- Certains investissements peuvent donner lieu, si la législation en vigueur l'autorise et dans la mesure permise par celle-ci, à des incitations en faveur de la Banque ou versées par celle-ci en raison de dispositions existantes avec les prestataires. Dans les limites définies par la loi, leur nature, leur montant et leur méthode de calcul vous seront communiqués sur demande.
- La TVA sera facturée pour les services, le cas échéant, conformément à la législation sur la taxe sur la valeur ajoutée applicable au Grand-Duché de Luxembourg à tout moment. Banque Havilland S.A. est légalement tenue de fournir aux autorités fiscales luxembourgeoises une liste de toutes les personnes imposables et non imposables (personnes physiques ou morales) qui sont enregistrées aux fins de la TVA dans un État membre de l'UE autre que le Luxembourg et ont reçu des services non exonérés de TVA dans leur pays d'origine (établissement). Par conséquent, si vous êtes enregistré aux fins de la TVA dans un État membre de l'UE autre que le Luxembourg, nous vous demandons de nous fournir votre numéro d'identification à la TVA ainsi que votre statut au regard de la TVA (c.-à.-d. assujetti ou non assujetti).

BANQUE HAVILLAND S.A.

35a, avenue J.F. Kennedy | L-1855 Luxembourg
t. +352 463 131 | f. +352 463 132 | e. info@banquehavilland.com

LUXEMBOURG

w. banquehavilland.com

©2023